
Campagne de communication "mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux"

Conseil Général du Morbihan

2 Rue Saint Tropez

Bp 400

56009 Vannes

[Voir le site internet](#)

Clotilde Fortin

clotilde.fortin@morbihan.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La sensibilisation sur les déchets dangereux des ménages est inscrite dans le plan de prévention des déchets élaboré lors de la révision du PDEDMA et approuvé en 2007.

Cette campagne a été construite sur le même principe sur les deux campagnes développées en 2008 et 2009 respectivement sur le jardinage éco-citoyen et la promotion de l'eau du robinet. Le conseil général assure une communication médiatique, la création d'outils de communication et la mise à disposition de structure mobile et les animations de terrain sont réalisées par les partenaires du réseau départemental de prévention.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sensibilisation des particuliers au tri et à la réduction de l'utilisation de produits dangereux au travers de 4 messages :

- Que sont les produits dangereux ? Où les trouve-t-on dans la maison ?
- Quels sont leurs impacts sur la santé et l'environnement ?
- Où doit-on les jeter ?
- Comment s'en priver par la pratique de techniques alternatives ?

Résultats quantitatifs

Une augmentation générale des déchets dangereux collectés en déchèterie constatés par les EPCI à compétence déchets, qui peut témoigner d'un meilleur geste de tri.

Résultats qualitatifs

- 57 jours d'animations autour de 43 événements : marchés, déchèteries, parking de magasin de bricolage, fête de la nature, foire bio...
- Participation de 19 EPCI
- 19 573 visiteurs sur www.tousecocitoyens56.fr entre avril et août 2010
- Entre 20 et 100 personnes par jour d'animation
- Le dossier « mon geste éco-citoyen : je me sépare des produits dangereux » distribué dans tous les foyers morbihannais au travers du magazine du CG

MISE EN OEUVRE

Planning

- Octobre 2009 à janvier 2010 : Elaboration des messages avec le groupe de travail technique
- Octobre 2009 à février 2010 : Recherche et réalisation du contenu des outils d'animation (dossier, exposition, kit déchets dangereux...)
- Janvier à avril 2010 : Conception de la campagne médiatique avec l'agence de communication : accroche, visuels, lancement...
- Mars 2010 : Organisation d'une formation sur la thématique pour les animateurs
- Avril 2010 : Lancement de la campagne
- Avril à novembre 2010 : Organisation logistique du planning et des déplacements de l'éco-mobile

Moyens humains

Une chargée de prévention

Une chargée de communication (50 %)

Un agent de la direction de la communication réalisant les déplacements et le montage de l'éco-mobile dans les différents territoires

Moyens financiers

Prestation agence de communication : 120 000 €

Plan médias : 135 000 €

Moyens techniques

Une structure mobile

Une tente gonflable

Partenaires mobilisés

Animateurs et techniciens des EPCI à compétence déchets

Associations de consommateurs et d'environnement

Techniciens de structures porteuses de contrat de bassin versant (volet jardinage au naturel)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération partenariale de sensibilisation de proximité réalisée à l'échelle d'un département mobilisant les acteurs de terrains

Difficultés rencontrées

Visuels et concept de communication médiatiques originaux

Recommandations éventuelles

Aborder la thématique de la réduction des déchets sous l'axe du quotidien / des loisirs

Dynamiser les animations par des démonstrations, des jeux, du "buzz"

Planifier des animations sur des événements existants attirant du public

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Août 2012

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN

patrick.even@ademe.fr

Direction régionale Grand Est